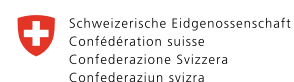


# EUROPAN 9 - Gros Seuc

## Delémont Canton du Jura



SuisseEnergie pour les Communes



Office fédéral du développement territorial ARE  
Office fédéral de l'énergie OFEN

### Contexte et localisation

Le projet de quartier EUROPAN 9 - Gros Seuc se situe au cœur de l'agglomération de Delémont, sur un secteur stratégique encore non construit. Outre la création de logements, un grand parc urbain sera aménagé, en lien avec le projet « Delémont Marée basse » qui vise à réaménager la Sorne afin de mieux gérer le risque d'inondation.

### Processus et gouvernance

L'outil Quartiers Durables a permis de passer le Plan spécial en cours de finalisation au crible de la durabilité. Le Service Urbanisme Environnement Travaux Publics (UETP) a été le référent d'équiterre ainsi que le bureau mandataire team+ pour certaines questions. Les résultats de l'analyse ont finalement été présentés à l'ensemble de l'exécutif de la Ville de Delémont (Conseil communal).

### Plus-values de la démarche

La démarche a d'abord permis de « se poser certaines questions jusqu'au bout » et d'ainsi pouvoir apporter des compléments dans les prescriptions du Plan spécial. L'analyse a aussi révélé le besoin de lancer deux études complémentaires : une Planification énergétique territoriale et une Conception directrice des espaces publics. Un dernier apport essentiel est aussi la mise en évidence des enjeux en identifiant les questions encore ouvertes, pour lesquelles il restait des choix politiques à effectuer.

## EUROPAN 9 - Gros Seuc



[www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)  
[www.suisseenergie.ch](http://www.suisseenergie.ch)  
[www.quartiers-durables.ch](http://www.quartiers-durables.ch)  
[www.are.admin.ch/developpementdurable](http://www.are.admin.ch/developpementdurable)

## Points forts

### Infrastructures : Mobilité

#### Tous les critères

Les réseaux piétons et cyclables sont attractifs. Le stationnement TIM est limité et excentré. Le quartier est desservi par les TP et se trouve relativement proche de la gare.

### Sol et Paysage : Utilisation du sol et Surfaces vertes & biodiversité

#### Tous les critères, sauf « Mouvement de terre » et « Protection des oiseaux » qui seront traités ultérieurement

Le site est non pollué. Le projet de quartier est dense et fait la part belle aux surfaces vertes ainsi qu'à la gestion de l'eau.

### Sécurité : Des personnes et des biens sera garantie (zone de stationnement à l'entrée des quartiers)

#### Tous les critères

Le projet de quartier incite au respect des lieux, ne possède pas de zones propices à l'insécurité et la sécurité routière y semble bonne.

## Informations

### Informations techniques

#### Superficie :

3,5 ha

#### Nombre de logements :

300

#### Nombre d'emplois :

A définir

### Type de projet

Construction  
(d'un nouveau quartier)

### Phase de projet

Evaluation par QD au stade de Masterplan (finalisation du Plan spécial, fin 2012) ; Mise à l'enquête réalisée au printemps 2013.  
Plan de quartier adopté par le législatif en septembre 2013, à l'unanimité. Réalisation prévue dès 2014-2015, par étapes.

## Contact

### Service Urbanisme Environnement Travaux Publics (UETP) de la Ville de Delémont

Hubert Jaquier, Chef du service

### Site web du projet

[www.delemont.ch](http://www.delemont.ch)

### Conseillers en quartiers durables En charge de la coordination de l'évaluation du projet via QD

Natacha Litzistorf  
et Basile Barbey, equiterre  
T : 022 329 99 29  
[litzistorf@equiterre.ch](mailto:litzistorf@equiterre.ch)  
[barbey@equiterre.ch](mailto:barbey@equiterre.ch)



SuisseEnergie pour les Communes

## L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) soutiennent la création de quartiers durables

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) considèrent le développement durable des quartiers comme une contribution importante à la réalisation de l'objectif de durabilité de la constitution fédérale (art. 73).

De nombreuses communes et cantons s'investissent pour la mise en œuvre du développement durable en intégrant, dans leurs activités, projets et programmes, les aspects ayant trait à l'environnement, à la société et à l'économie. Les quartiers se prêtent bien à la concrétisation de cet engagement au travers, par exemple, de constructions écologiques et autonomes en matière d'énergie, d'actions pour la promotion de la

mixité sociale et intergénérationnelle des habitants ainsi que de la mobilité douce.

Dans le cadre du Programme Quartiers durables, l'OFEN et l'ARE ont développé en partenariat avec le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) l'outil « Quartiers durables ». Accessible gratuitement sur Internet, cet outil se veut une aide à la décision et à la création de quartiers durables et s'adresse aux communes et à d'autres acteurs intéressés. Soutiens aux communes, formation de conseillers, brochures et carte des quartiers créent un cadre pour l'évaluation de la durabilité des quartiers.